

Commune de CULIN 38300
PROCES VERBAL DE SEANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 octobre 2025 à 20H00

Date de convocation : 23 octobre 2025

Présents : Maurice DEBRAND / Denis SOMMAIN / Alexandre FAKCHE / Brigitte BRESSAN / Jean-Philippe BARRET / Olivier MONDINO / Patrick SOUZY / Edmond RAJON / Régine MARMONIER / Regis PELLICOLI / Gisèle RAJON / Jean-Claude DEROSIN / Sandrine MILLIAT

Excusés : Brice BONAVIA donne pouvoir à Maurice DEBRAND, Karine GAILLARD

Conseillers en exercice : 15 **Conseillers présents** : 13 **Conseillers votants** : 14

Président de séance : Maurice DEBRAND, Maire de la Commune

Secrétaire de séance : Edmond RAJON

ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation du procès-verbal de réunion du Conseil Municipal du 18 septembre 2025**
- 2- Délibérations à voter** :
- 3- Infos:**
Commune
EPCI
- 4- Points Divers :**
Projets
Travaux
Urbanisme/Environnement
Solidarité
Animation
- 5- Tour de Table**

La séance débute à 20H00

1- Approbation du procès-verbal de réunion du Conseil Municipal du 18 septembre 2025

Le Procès-Verbal, diffusé le 20 septembre 2025 à tous les conseillers, est approuvé à l'unanimité des participants au conseil municipal du 18 septembre 2025. Le PV sera affiché et mis en ligne sur le site internet de la Commune.

2- Délibérations

2025-10-01 : Régime indemnitaire RIFSEEP

Monsieur le maire expose :

Le Régime Indemnitaire des agents tient compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP).

Il se décompose en 2 parties : La prime fixe mensuelle (IFSE) d'une part, la prime variable annuelle (CIA) d'autre part.

La proposition de revoyure des indemnisations RIFSEEP des agents communaux, présentée en conseil municipal du 05 juin 2025, a été soumise au CST (comité social territorial) du CDG38 (centre de gestion départemental).

L'avis du CST en date du 08/07/2025 a été déclaré défavorable à l'unanimité, l'instruction ayant été

menée sur une version ancienne de la proposition.

Le second avis du CST, émis le 23/09/2025, est le suivant :

- Les représentants des employeurs sont favorables à l'unanimité
- Les représentants des salariés sont défavorables à l'unanimité, considérant trop péjorant le fait que l'IFSE soit proratisée au temps réel de présence, si le cumul mensuel de jours congés de maladie ordinaire (CMO) est supérieur à 4 jours.

Cet avis permet à la collectivité de délibérer selon les règles qu'elle a proposées, en vue d'une mise en application au 1^{er} novembre 2025, des modifications de rémunération annuelle.

Ces montants sont couverts par le budget de fonctionnement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **VALIDE** la mise en place des nouvelles dispositions de RIFSEEP des agents communaux, à compter du 01 novembre 2025
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires.

2025-10-02 : Protection santé des agents

Monsieur le maire expose :

En complément de la protection prévoyance rendue obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2025, obligation est faite à toutes les collectivités de souscrire un contrat de mutuelle santé pour l'ensemble de ses agents, applicable à compter du 1^{er} janvier 2026.

Il est à noter que la souscription par la collectivité est obligatoire, mais que chaque agent peut ou non y adhérer, selon son choix.

Il est proposé de fixer à 15€/mois, la participation financière pour chaque agent. Dans le cas où la cotisation de l'agent serait inférieure à ce montant, la participation de la commune serait diminuée à hauteur du montant réel annuel pour ledit agent.

Cette délibération sera soumise à la validation du Comité social Territorial du CDG38, avant application.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **VALIDE** l'adhésion au groupe MNT pour la mutuelle santé obligatoire des agents communaux à compter du 1^{er} janvier 2026
- **FIXE** à 15€ la participation mensuelle forfaitaire pour chaque agent, quels que soient son statut, sa situation familiale et sa base de rémunération annuelle
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires.

2025-10-03 : Porter à connaissance des 4 rapports Assainissement Collectif, SPANC, OM et eau potable

Monsieur le maire expose :

Chaque année, un rapport annuel est produit par Bièvre Isère Communauté, pour chacune des compétences assurées, au nom des Communes membres :

- Compétence obligatoire sur la collecte des déchets ménagers
- Compétence optionnelle sur l'eau potable
- Compétence facultative sur l'assainissement (SPANC et collectif)

Les rapports 2024 ont été adressés à l'ensemble des membres du Conseil municipal le 18 septembre 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **ACTE** le porter à connaissance desdits rapports par les membres du Conseil municipal.

2025-10-04 CLECT 2026 accueil loisirs du mercredi

Monsieur le maire expose :

La compétence Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) du mercredi porte sur l'accueil extrascolaire des enfants durant les périodes scolaires.

La charge retenue sur l'ensemble des communes du territoire s'élève à 112 274 €.

Chaque année, sur la base des données N-1, l'attribution de compensation est actualisée en année N pour définir les AC de l'année N+1.

Sa répartition pour 2026 est donc calculée en fonction du nombre de journées/enfants de chacune des communes, constaté durant l'année 2024.

Pour la commune de Culin, 19 familles sont concernées pour 25 enfants, soit 370 journées/enfants, représentant 2,58% de l'activité totale 2024.

L'attribution de compensation pour 2026 sera donc de 2 900 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **VALIDE** la répartition de la CLECT ALSH pour 2026
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires.

3- Informations

Commune :

L'état des courriers départ, des factures réglées et des dossiers d'urbanisme, en cours d'instruction depuis le précédent Conseil, a été transmis à tous les conseillers le 23 octobre 2025

SIVU Culin Tramolé :

Les élections des délégués de parents d'élèves se sont tenues le 10 octobre.

Le conseil d'école de rentrée est programmé le 04 novembre.

Le principal investissement qui portera sur la mise à niveau d'une première tranche du parc informatique en 2026, sera pris en charge à 50% par chaque commune.

Bièvre Isère Communauté :

Le PV du conseil du 29 septembre sera disponible après sa validation lors du prochain conseil communautaire du 17 novembre.

Les différents CR des commissions sont diffusés à tous les conseillers par les délégués communaux qui y siègent.

STEP : confirmation que l'actuelle zone d'infiltration sera restituée à la commune en fin d'opération, après remblaiement.

4- Points communaux divers/décisions :

Budget :

Point de situation :

Fonctionnement : inscrit 2025 : 726 k€. Projection à fin 2025 : 466 k€ en dépense, 537 k€ en recette.

A noter la volatilité des rentrées TA

Investissement ; inscrit 2025 : 222 k€ ; Projection à fin 2025 : 120 k€ en dépense, 135 k€ en recette.

Plusieurs travaux n'ont pas été engagés, faute d'avoir obtenu des subventions en 2025.

Projet « centre bourg » extension SMA :

Les demandes de subvention sont en cours auprès de 2 partenaires institutionnels : Région AURA et Département Isère. Concernant la subvention Etat (DTER), nous sommes en attente de l'appel à projet 2026.

La définition du programme fonctionnel et des principales exigences techniques est en cours de mise au point par la commission dédiée. Objectif janvier 2026 pour finalisation et remise au bureau BEAUR.

Le rapport de sondages Fondasol a été remis le 27 octobre.

La commission dédiée se réunira le 26 novembre à 19H.

Projet supérette API en libre-service sur la commune:

Suite à la rencontre du 15 octobre entre des conseillers (7 présents) et le représentant du groupe API, le conseil municipal confirme son intérêt pour le projet. La première étape du processus consiste en un accord écrit sur les futures conditions administratives, financières et techniques d'implantation. Cet accord signé sera adressé dans les prochains jours à API.

La validation définitive de l'engagement impliquera lors du prochain conseil municipal une délibération suivie d'une signature de lettre d'intention. Une demande d'intervention du représentant API sera faite pour le prochain conseil municipal.

Travaux voiries /Bâtiments/Espaces publics :

Le reprofilage ponctuel sur la rue Tanguy a été réalisé semaine 43, pour un montant de 3 981 €HT
Les travaux de canalisation des eaux de surface au carrefour de Barracand seront réalisés d'ici fin d'année. Coût entre 5 279 €HT et 6 829 €HT selon variante.

La première tranche des dispositifs anti-intrusion à Lucle sont commandés à BB Paysage pour un montant de 2 460 €HT.

Enfouissement des réseaux chemin de Laurendière : Retard annoncé impliquant une fin des travaux en décembre.

Arceaux vélos : 6 arceaux sont mis à disposition de BIC pour la commune. Emplacements à définir par commission travaux.

L'élagage pour mise au gabarit des chemins sera réalisé dans les prochaines semaines par l'entreprise Simon.

Cimetière : La procédure de reprise de concessions est engagée pour 7 tombes à l'état d'abandon. Le constat sur site sera fait le 17 novembre, après le délai légal d'affichage sur place.

Urbanisme/environnement :

La modification n°3 du PLUI est entrée en vigueur le 17 octobre. Le règlement est consultable en ligne, ainsi qu'à la mairie durant les heures d'ouverture au public.

Simultanément, le bilan intermédiaire du PLUI (depuis 2019) est en cours. Il est destiné à évaluer le besoin ou non d'une nouvelle modification ou d'une révision à court terme.

Production photovoltaïque zone école/stade:

La troisième offre technico-financière d'Ombrlsere a été diffusée à tous les conseillers le 17 octobre 2025.

L'espace utilisable couvrirait environ 3200 M2 pour une production annuelle potentielle de près de 900 MWh. Le dispositif est entièrement pris en charge par l'opérateur, qui verse une indemnité d'occupation (symbolique) à la collectivité pour la mise à disposition des terrains.

Le dispositif permet d'ouvrir aux collectivités, voire aux particuliers, l'accès à un tarif préférentiel d'électricité verte, bloqué pendant 20 ans.

Le projet a été validé en Sivu, dans son principe le 19 août 2025.

Il sera présenté lors du conseil d'école de rentrée du 04 novembre.

Il sera discuté en commission urba/environnement du 08 novembre, en vue d'une décision d'engagement ou non lors du prochain conseil municipal.

Solidarité :

Le repas des ainés se tiendra le 22 novembre dans la salle SMA. Le traiteur Argoud de St Jean de Bournay est retenu. Un colis sera prévu pour les personnes ne pouvant participer au repas.

La commission jeune propose un repas intergénérationnel en février, en lien avec le café rencontre.

Communication/animations:

Un « A propos de » sera distribué semaine 46.

Réunion publique le 21 novembre à 19H30 dans la salle des fêtes

La pièce de théâtre du 28 mars 2026 est retenue : « Deux fugueuses ».

Site internet : toujours en transition.

Divers :

5- Tour de table :

Régis PELLICOLI : Achat de plantes pour le fleurissement d'hiver. Devis Colomb à signer.

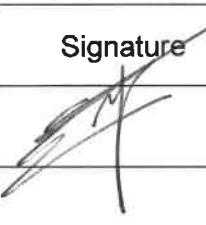
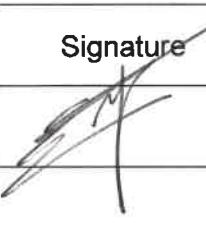
Denis SOMMAIN : Liste des nouvelles plantations zone de Lucle en cours. Voir ou non l'intérêt d'un dossier Leader.

Edmond RAJON : égalisation des zones labourées autour du stade et préparation des plantations.

La séance est levée à 21H30

Le prochain conseil municipal est fixé au jeudi 11 décembre à 20H00.

Signature du Président et du secrétaire

| Nom Prénom du Président | Signature | Nom Prénom du Secrétaire | Signature |
|-------------------------|---|--|---|
| Maurice DEBRAND |  |  Edmond RAJON  |  |

Commune de CULIN (38300)
Séance du 30 OCTOBRE 2025

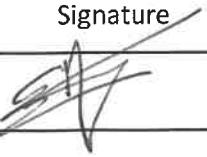
Délibérations votées

| N° ordre | Objet | Décision |
|------------|---|-----------------------|
| 2025-10-01 | <u>Personnel</u> : Modification du régime indemnitaire RIFSEEP | Adoptée à l'unanimité |
| 2025-10-02 | <u>Personnel</u> : Protection Santé - Participation de l'employeur | Adoptée à l'unanimité |
| 2025-10-03 | <u>Affaires générales</u> : Porter à connaissance des rapports annuels Eau, Assainissement Individuel | Adoptée à l'unanimité |
| 2025-10-04 | <u>Finances</u> : ALSH - Attribution de compensation | Adoptée à l'unanimité |
| | | |
| | | |
| | | |

Liste des Membres présents

| | | | |
|----------------------|----------|------------------|---------------------------|
| Maurice DEBRAND | Présent | Régine MARMONIER | Présente |
| Karine GAILLARD | Absente | Edmond RAJON | Présent |
| Sandrine MILLIAT | Présente | Brigitte BRESSAN | Présente |
| Régis PELLICIOLI | Présent | Alexandre FAKCHE | Présent |
| Denis SOMMAIN | Présente | Brice BONAVIA | Pouvoir à Maurice DEBRAND |
| Olivier MONDINO | Présent | Patrick SOUZY | Présent |
| Jean-Philippe BARRET | Présent | Gisèle RAJON | Présente |
| Jean-Claude DEROSIN | Présent | | |

Signature du Président et du secrétaire

| Nom Prénom du Président | Signature | Nom Prénom du Secrétaire | Signature |
|-------------------------|---|--------------------------|---|
| Maurice DEBRAND |  | Edmond RAJON |  |

